

Bulletin Municipal

Commune de

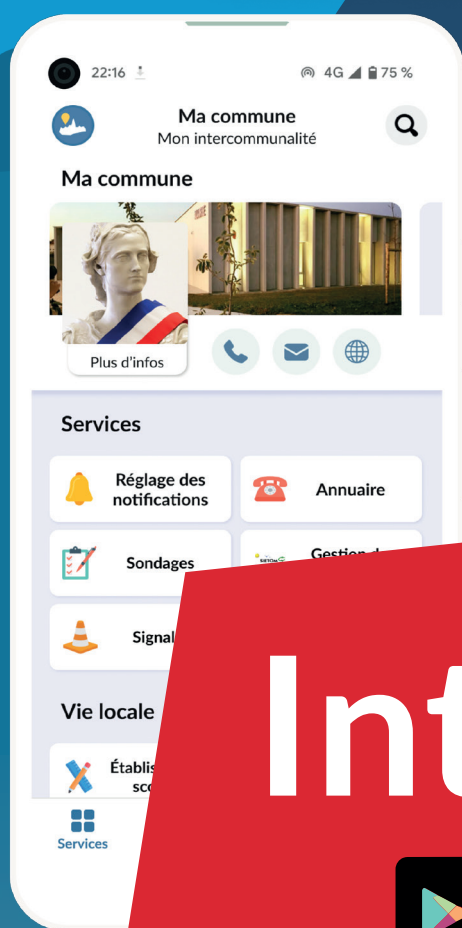
Lesgor



Bulletin n°29
Janvier 2024

Lesgor

est sur



IntraMuros



Téléchargement gratuit



Syndicat Mixte
Agence Landaise
Pour l'Informatique

Votre territoire utilise l'application mobile
IntraMuros pour vous informer.
Téléchargez-la pour découvrir les alertes,
les événements, les actualités, les lieux à visiter
et les services de votre commune
et des alentours !



Le mot du maire

Lesgor

Une année se termine, qui, si elle a été animée sur le plan national et international, aura été plutôt calme pour la commune de Lesgor.

En effet, nous n'avons connu aucun évènement dramatique majeur, ni inondation, ni feu, ni tempête.

La commune poursuit son travail d'économie d'énergie sur l'Éclairage Public et sur les bâtiments communaux.

Elle travaille aussi sur l'évolution des déchets ménagers, mais n'oublie pas les loisirs et les enfants avec de nouvelles activités qui verront le jour à la plaine de l'église.

Notre plan d'urbanisme est lui aussi soumis à des changements importants.

Je veux saluer le retour d'une association qui était en sommeil, l'amicale laïque, ainsi que le renouveau du comité des fêtes et en profiter pour féliciter et remercier l'ensemble des bénévoles de la commune qui donnent de leur temps et de leur énergie pour que le village de Lesgor soit le plus agréable possible.

Ayons une pensée pour nos disparus, nos personnes malades, et je vous souhaite pour l'année 2024 une bonne santé et beaucoup de bonheur.

Patrick Postis Maire de Lesgor

Sommaire

- p. 3 -- Le mot du Maire
- p. 4 -- Informations pratiques
- p. 6 -- Commerce et services
- p. 8 -- Le service de Transport d'Utilité Sociale
- p. 9 -- Gestion de l'eau
- p. 10 -- Gestion des déchets
- p. 12 -- Enfance et scolarisation
- p. 13 -- APE
- p. 14 -- Voie ferrée Laluque – Tartas
- p. 15 -- Plaine de l'église
- p. 16 -- Forêt et chemins
- p. 16 -- Amicale Laïque
- p. 18 -- Cercle Lou Carriou
- p. 19 -- Comité des Fêtes
- p. 20 -- Touts Amics
- p. 21 -- ACCA
- p. 22 -- Médiathèque
- p. 23 -- La Paroisse
- p. 24 -- Un peu d'histoire
- p. 26 -- En bref – Réceptions 2023 de la municipalité
- p. 27 -- Etat Civil



Bulletin municipal de la ville de Lesgor

Tirage : 250 exemplaires - Diffusion gratuite

Conception graphique et impression : ZE mag Dax - 06 82 29 24 01

Informations pratiques

Coordonnées de la Mairie

Téléphone : 05 58 57 21 86

Télécopie : 05 58 55 52 61

Email : mairie@lesgor.fr

Site internet : www.lesgor.fr

Bruit

Pour le bien-être de tous, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques sont autorisés :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 15h à 19h

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

(Art. 17 « lutte contre bruits du voisinage » Arrêté préfectoral des Landes du 25.11.2003)

Animaux dangereux et errants

Tout propriétaire d'animal doit veiller à empêcher sa divagation sur la commune. (Art L. 211- 23 du Code Rural)
Les propriétaires de chiens dits dangereux sont soumis à des obligations de déclaration en Mairie et doivent respecter les règles de détention et de déplacement des animaux. Les déjections sur la voie publique doivent être ramassées.

Jours et heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Lundi-mardi-jeudi : 9h00 -12h30 et 14h-17h00

Vendredi : 14h-17h00 (à compter du 1^{er} Janvier 2024)

Monsieur le Maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous :

Patrick POSTIS

☎ 05 58 57 25 70

✉ patrick.postis@orange.fr

Christophe MESPLEDE

☎ 05 58 57 54 47

✉ christophe.mesplede@orange.fr

Stéphanie YURIC

☎ 05 58 55 76 29

✉ stephanie.yuric@gmail.com

Christelle DUBESSET

☎ 05 58 57 21 47

✉ christelle@dubesset.com

Personnel communal

Mme Emilie VIGNERON

Secrétaire de Mairie à temps partiel

M. Benjamin PEYROUTET

Employé communal en charge de l'entretien de la forêt et des espaces verts du village, entretien des bâtiments communaux.

Mme Katty DELESTRE

Employée communale à la garderie, cantine et entretien des bâtiments communaux;

Mme Betty Ledoux

Employée communale en charge de la cantine scolaire et de l'école.

Site Internet

Le site internet de Lesgor a été conçu avec la collaboration de la Communauté de Communes du Pays Tarusate.

Vous pouvez le consulter sur www.lesgor.fr.

Vous trouverez sur ce site toutes les informations concernant notre village ainsi que celles des villages de la Communauté de Communes du Pays Tarusate.

Nous remercions les responsables des associations de bien vouloir nous transmettre les dates de leurs animations afin que le calendrier communal soit régulièrement mis à jour et visible par tous, et afin de programmer au mieux leurs propres activités.

À noter, la possibilité de consulter les réservations et de faire une demande de location de la salle du FOYER RURAL ou de la SALLE DE RÉUNION du CARRIOU par internet.



Communication

Votre mairie a besoin de communiquer de façon simple et rapide, afin de vous informer des événements futurs de la vie de la collectivité.

Lors de la crise de Covid19, le conseil municipal s'est aperçu des limites de la communication actuelle.

C'est pourquoi nous allons vous envoyer des Flashs Infos par SMS. Si vous ne recevez pas les SMS de la Mairie, merci de vous rapprocher du secrétariat. Ces Flashs infos seront également disponibles sur notre site Internet.

Et sur l'application intramuros à compter de Janvier 2024

Vous aurez la possibilité à tout moment de vous désabonner de ce service, ou modifier les coordonnées, conformément aux termes de la loi du 06/01/1978. Pour cela il suffit de contacter la mairie.

Par ailleurs et conformément aux recommandations de la Commission Nationale Informatique et Libertés CNIL, les informations ne sont recueillies et traitées que pour un usage déterminé et légitime, correspondant aux missions de la collectivité responsable du traitement. Ces données personnelles ne font l'objet d'aucun autre traitement ni d'aucune communication à des tiers.

Personnel

L'année 2023 aura connu de nombreuses modifications sur le plan du personnel.

Tout d'abord, mutation de Benjamin Degert et arrivée de Benjamin Peyrouet au 1^{er} mars 2023 sur le poste d'employé municipal.

Sur le poste de garderie-ménage-cantine, Madame Cathy Delestre a été embauchée en septembre 2022, et sera titularisée au 1^{er} janvier 2024. Elle a remplacé Lola PINHO.

À la cantine, Madame Véronique Devaux a demandé une disponibilité et a été remplacée à son poste par Betty Ledoux.

Sur le poste de secrétariat, après avoir connu plusieurs remplacements en 2023, la commune a embauché Emilie Vigneron, à compter du 1^{er} octobre.

À partir du 1^{er} janvier 2024, Emilie Vigneron passera à 28 heures, soit quatre jours de travail par semaine.



Commerce & Services



CAFÉ/ÉPICERIE

Cercle de lesgor « Lou carriou »

Bar / Épicerie / Gaz / Pain - Ouvert 7/7j

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 8h30 à 12h30

Mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h 30

Samedi : de 8h30 à 13h et de 14h à 17h

Dimanche : de 8h30 à 13h

☎ 05 58 97 11 54

✉ loucarrioucercle@gmail.com

DÉPANNAGE SERRURERIE / VITRERIE / VOLETS ROULANTS

Postis Hadrien Serrurerie

☎ 06 72 42 41 72

🌐 adrienpostis-serrurerie.fr

COUTELIER *Gregory Hercegov Will Harppeur*

1420, Chemin du Rey

40400 Lesgor

☎ 05 58 57 91 30

ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS

Puyo Jean-Marie

La Pempe

40400 LESGOR

☎ 05 58 57 93 26

ENTREPRISE DE TRAVAUX FORESTIERS

Bats Stéphane

2205 route de Rion

40400 LESGOR

☎ 05 58 57 98 29

☎ 06 87 13 69 23

✉ foret@stephanebats.fr

FABRICATION DE PRODUITS CHIMIQUES

ARKEMA MLPC LESGOR

☎ 05 58 57 02 00

NETTOYAGE TOUS TYPES DE VITRES *MCM net-vitre*

☎ 05 58 35 05 82

☎ 06 62 64 66 28

✉ mcm.netvitres@gmail.com

PEINTRE

4 imp. De Sempé
40400 Lesgor

Deneubourg J. Claude

☎ 05 58 55 53 90

TRAVAUX RÉNOVATION EXTÉRIEUR / INTÉRIEUR

SALLE DE BAIN

« CLÉ EN MAIN »

AMPT artisan multiservices

Pulquerie Thierry

123 lotissement Laouilhe

40400 Lesgor

☎ 06 89 56 90 65

✉ thierry-pulquerie@orange.fr

ENTRETIEN DU BÂTIMENT

AGENCEMENT EXTÉRIEUR ET
INTÉRIEUR - PRESTATION DE SERVICES

L.G. Services

Lionel Guinebault, Artisan

☎ 07 80 37 51 35

✉ lg.service40@orange.fr

PENSION CANINE / ELEVAGE DE GOLDEN RETRIEVER

*Elevage des Alten de la Burgerie
Rapeneau Bérangère*

360 Chemin de Sancin

40400 Lesgor

☎ 06 86 63 34 63

🌐 www.lesalten.fr

ELEVAGE ÉPAGNEUL BRETON, DRESSAGE CHIENS D'ARRÊT (CHASSE ET CONCOURS).

Elevage des Landes de Claoury

Gael Forfert

☎ 07 88 37 52 94

✉ gael-1705@hotmail.com

CLOS DU CARRIOU

Chambre D'hôtes

Située à 2 m du foyer Rural. À louer : deux chambres, petit déjeuner inclus. Salle de Bain partagée, dans maison traditionnelle landaise, grande terrasse, piscine. Nuit, semaine, court séjour, déplacement professionnel. Repas possible le soir. Animaux acceptés.

☎ 06 49 33 70 37

✉ closducarriou@yahoo.com

AUBERGE XIBOUETTE LANDES

Chambre D'hôtes

Accueil de voyageurs en chambres d'hôtes. Chambre double avec petit-déjeuner (2 personnes) : 80€. Lit supplémentaire : 25€.

Laouihé, 750 route de Loustaounaou

Lesgor 40400

☎ 05 40 77 19 84 - ☎ 06 74 76 68 49

✉ airialxibouette@gmail.com

Commerce & Services

TUS

Le service de Transport d'Utilité Sociale

Suite à l'arrêt d'Escape Te, la Communauté de Communes du Pays Tarusate et le CIAS du Pays Tarusate, en partenariat avec Landes Insertion Mobilité, ont créé un service de Transport d'Utilité Sociale (TUS).

Ce service est géré conjointement par l'association Landes Insertion Mobilité, implanté à Pontonx sur l'Adour, et le CIAS du Pays Tarusate. Il est opérationnel depuis Janvier 2023.

Il est ouvert :

À tous les habitants du Pays Tarusate, sous condition :

1. De ressources
2. D'âge
3. De prescription sociale

L'association disposera de deux véhicules de cinq places avec chauffeur et pourra vous conduire dans un rayon de 80 km maximum autour de Pontonx- sur- l'Adour.

Pour toutes informations supplémentaires,

vous pouvez contacter le CIAS du Pays Tarusate :

05 58 73 39 96

ou par mail : accueil.cias@pays-tarusate.fr.

Du lundi au vendredi sauf jours fériés

De 9 heures à 17 heures

Du départ de votre domicile jusqu'à votre destination.

Votre demande devra se faire 72 heures avant pour planifier la prise en charge.

VOUS ÊTES... et vous avez besoin de...

UNE PERSONNE ÂGÉE

Entretien du cadre de vie
Préparation / Aide au repas / Livraison
Accompagnement à la toilette
Activités / Divertissements
Aide au déplacement / Transport social
Surveillance de jour
Télé-alarme
Renseignements XL AUTONOMIE
Orientation pour d'autres services et établissements

SON AIDANT

Relai dans la prise en charge, solution de répit
Conseils, soutien, informations
Orientation pour d'autres services et établissements

CIAS DU PAYS TARUSATE

Ouvert du lundi au vendredi | 8h30 à 17h45
☎ 05 58 73 39 96
✉ accueil.cias@pays-tarusate.fr
151, place Gambetta | 40400 TARTAS

VOUS ÊTES... et vous avez besoin de...

UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Entretien du cadre de vie
Préparation / Aide au repas / Livraison
Accompagnement à la toilette
Activités / Divertissements
Aide au déplacement / Transport social
Surveillance de jour
Soutien à la définition d'un projet de vie
Informations sur les services disponibles

CIAS DU PAYS TARUSATE

Ouvert du lundi au vendredi | 8h30 à 17h45
☎ 05 58 73 39 96
✉ accueil.cias@pays-tarusate.fr
151, place Gambetta | 40400 TARTAS

SON AIDANT

Conseils et soutien
Orientation pour les services et établissements
Renseignements pour votre proche
Relai dans la prise en charge, offre de répit

MAISON LANDAISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Ouvert du lundi au vendredi | 8h30 à 17h30
(16h30 le vendredi)
☎ 05 58 51 53 73
386, rue Elou Ducom | 40000 MONT-DE-MARSAN

COMMUNAUTÉ 360

Ouvert du lundi au vendredi | 8h30 à 17h30
☎ 0 800 360 360 (n° vert)

SERVICES / PERMANENCES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Permanence SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX AIDÉS ET AUX AIDANTS

☎ 05 58 05 42 35

Permanence BIEN VIEILLIR

Pour l'information et l'orientation adaptées pour les personnes âgées et de leur famille
Ouvert du lundi au vendredi | 9h-12h à 13h-17h
☎ 0 800 40 04 04 (gratuit depuis un fixe)

Antenne Territorialisée Personnes Âgées (ATPA)

Accompagnement administratif et social dans les démarches
Orientation et aide dans les recherches de services ou structures
Information sur le maintien à domicile et les établissements

Soutien dans le projet de vie

Ouvert du lundi au vendredi | 8h30-12h30 à 13h30-17h30
16h30 le vendredi

☎ 05 58 04 16 61

5A, rue des Champs | 40110 MORCENX-LA-NOUVELLE

Gestion de l'eau

Le Conseil Municipal de Lesgor a confié la gestion et l'exploitation du service d'eau potable et de traitement des eaux usées au SYDEC. C'est le centre de Tartas qui assure le service de proximité.

En cas d'urgence, un service d'astreinte 24/24h et 7/7j
est mis à votre disposition au :
0 810 40 90 40
(Numéro AZUR-coût d'un appel local)

LE SYDEC EST OUVERT AU PUBLIC
du lundi au vendredi
de 7h45 à 12h00 et de 13h15 à 17h45
ET SITUÉ À L'ADRESSE SUIVANTE :
8, route de la Ferme Junca, 40400 Tartas
CONTACTER AU :
05 58 73 80 35 ou info@sydec40.fr



FORAGES ET PUITES À USAGES DOMESTIQUES

Depuis le 2 juillet 2008, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) doit le déclarer en Mairie (décret n°2008-652). Cette obligation réglementaire s'applique aux nouveaux ouvrages, mais aussi à ceux existants qu'ils soient utilisés ou pas.

Cette déclaration présente un double enjeu :

- La connaissance et la préservation de la réserve en eau souterraine.
- La protection du réseau public d'eau potable vis-à-vis du risque de contamination.

Cette réglementation répond à une préoccupation environnementale et un enjeu de santé publique. Les services de la Préfecture ont rappelé à la Municipalité l'obligation du respect de cette réglementation sur notre commune.

La déclaration de votre forage ou de votre puits est à effectuer auprès du secrétariat de la Mairie de Lesgor.



Gestion des déchets

Le point tri communal est à disposition de la population de Lesgor dans l'espace aménagé derrière la station de distribution d'eau potable, près de l'école. Nous appelons à la responsabilité et au civisme de chacun dans la gestion de ses déchets et au respect du point tri. Nous pouvons et devons plus et mieux faire.

Au-delà du geste écocitoyen responsable, le tri sélectif de nos déchets recyclables (papiers, verres, emballages) contribue à faire baisser le coût du tri et du traitement des ordures ménagères. Parce que l'action individuelle de chacun participe au bien-être de tous, il faut reprendre les bonnes habitudes de collecte et de tri des déchets et les déposer dans les containers adéquats. Cela fait partie du bon comportement citoyen.

INCINÉRATION DES VÉGÉTAUX

La réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air nous rappelle que l'incinération de déchets ménagers ou assimilés (dont les déchets verts) sont interdites toute l'année, en plein air même avec un incinérateur. Ils doivent être apportés à la déchetterie la plus proche.

LES POINTS TRI

L'évolution de la collecte des déchets a amené le conseil municipal à réfléchir à l'implantation de trois points tri supplémentaires. En effet, à partir de 2027, les collecteurs pour poubelles noires vont disparaître, et chacun devra amener ses déchets au point tri le plus proche.

Les 4 points tri se répartiront de la manière suivante : deux semi-enterrés : un à l'emplacement actuel, l'autre vers la maison de la chasse et deux enterrés : un derrière le foyer rural et un à l'entrée du lotissement Laouilhé.

Ces installations verront le jour en 2025.

Un des objectifs du dispositif futur est d'augmenter le tri dans chaque ménage et de diminuer au maximum les poubelles noires.

Pour vous aider, trois déchetteries sont à votre disposition sur le Pays Tarusate : à Rion des Landes, Tartas et Pontonx sur Adour. Avant de vous y rendre, consultez les horaires d'ouverture ci-dessous.

TARTAS

Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi
9h00-12h30 / 13h30-17h00

RION DES LANDES

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi
9h00-12h30 / 13h30-17h00

PONTONX SUR ADOUR

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi
9h00-12h30 / 13h30-17h00



Nous vous invitons également à consulter le site du SIETOM de Chalosse :

www.sietomdechalosse.fr

pour prendre connaissance des conditions d'accès et en savoir plus sur le type de déchets acceptés.



Chaque déchet a un circuit spécifique pour être traité



DANS LES POINTS TRI

Tous les papiers et les emballages sont déposés

Retrouvez tous nos points de collecte sur notre site internet



VIDÉS

MAIS NON LAVÉS



SÉPARÉS

LES UNS DES AUTRES



APLATIS

POUR GAGNER DE LA PLACE



EMBALLAGES EN VERRE



Piles et petites batteries



EMBALLAGES PLASTIQUES / MÉTALLIQUES ET BRIQUES ALIMENTAIRES



PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON



DANS LE CONTENEUR D'ORDURES MÉNAGÈRES



En sac fermé de 50 litres



Vaisselle cassée, couches bébés, coton...



PENSEZ plutôt à composter

Demandez un composteur gratuit via notre site internet



DANS LE CONTENEUR TEXTILE



Textiles propres et secs, chaussures attachées par paire, en sac de 30 litres fermé



EN DÉCHETTERIES



CONSEILS DE DÉPÔT

- Trier ses déchets avant de venir
- Venir accompagné dans le cas d'objets lourds à décharger
- Respecter l'agent valoriste et les consignes données



LIEUX ET CONSIGNES

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet



SCAN ME



En cas de doute, rendez-vous sur citeo.guidedutri.fr

CITEO



Recyclez vos ampoules usagées en magasins et déchèteries.

Trouvez votre bac

ecosystem
recycler c'est protéger



Enfance & Scolarisation

ENFANTS DE 0 À 3 ANS

L'accueil des jeunes enfants de moins de 3 ans avant scolarisation peut se faire auprès d'une crèche des communes voisines dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous.

SCOLARISATION DES ÉLÈVES

« LES PETITS SOLEILS »

4 rue de la piscine - 40400 TARTAS
05 58 73 32 08 - mpe.tartas@pays-tarusate.fr
Capacité d'accueil : 19 enfants
Directrice : Mme DE ANDRADE Carole

« MAISON DE LA PETITE ENFANCE »

111 avenue de Blotzheim - 40370 RION DES LANDES
05 58 57 05 01 - mpe.rion@pays-tarusate.fr
Capacité d'accueil : 18 enfants
Directrice : Mme GAUTIER Chantal

« CENTRE MULTI ACCUEIL »

145 avenue de la Chalosse - 40465 PONTONX / ADOUR
05 58 57 20 06 - creche.pontonx.cias@cc-pays-tarusate.fr
Capacité d'accueil : 20 enfants
Directrice : Mme CAUNA Nelly

Toutes les crèches du territoire sont ouvertes du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Les crèches ferment 3 semaines en été et une semaine entre Noël et Nouvel an. Des contrats individuels sont établis à chaque inscription pour permettre aux parents de concilier au mieux leur vie familiale, sociale et professionnelle.

DE 3 À 11 ANS

Les communes de Taller, Laluque et Lesgor ont créé un Regroupement Pédagogique Intercommunal « le RPI du Luzou » pour la scolarisation des élèves dans les trois écoles de nos villages. Le RPI accueille les enfants dès 3 ans. Les effectifs du RPI, au nombre de 182 élèves, sont répartis dans 8 classes :

■ **École de Lesgor**, 72 élèves répartis dans 3 classes (CE2, CM1 et CM2) :

☎ 05 58 57 29 90 - ✉ e.lesgor@ac-bordeaux.fr

■ **École de Taller**, 49 élèves répartis dans 2 classes (CP et CE1) :

☎ 05 58 89 47 76 - ✉ e.taller@ac-bordeaux.fr

■ **École de Laluque**, 61 élèves répartis dans 3 classes (PS, MG et GS, école maternelle du RPI) :

☎ 05 58 57 96 28 - ✉ e.laluque@ac-bordeaux.fr

HORAIRES DE L'ÉCOLE DE LESGOR

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI

Garderie de 7h30 à 8h45

Classe de 08h45 – 12h15

Pause méridienne de 12h15- 13h45

Classe de 13h45-16h15

Garderie de 16h15 à 18h30

HORAIRES DES BUS

(pour les enfants de LESGOR)

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI :

Départ pour Laluque et Taller à 8h10.

Retour à Lesgor à 16h49.

SCOLARISATION DES ÉLÈVES AU-DELÀ DE 11 ANS

Au-delà des études primaires et en application de la carte scolaire, les enfants de LESGOR dépendent du collège de Rion des Landes.

Collège MARIE CURIE

46, Place de la laïcité - 40370 RION-DES-LANDES

05.58.57.11.40 - ce.0400033u@ac-bordeaux.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi (8h-12h et 14h-17h10), mercredi (8h-12h50).

Horaires de Bus *pour les enfants de Lesgor* : (L'arrêt est à l'école primaire) lundi, mardi, jeudi et Vendredi : départ à 8h05 et retour à 17h35. Mercredi : départ 8h15 et retour 13h30.

L'Association des Parents d'Elèves du RPI du Luzou (APE)



L'APE a pour but d'aider les enseignants à réaliser leurs projets pédagogiques en finançant une partie du budget des coopératives scolaires.

Pour cela, elle organise des manifestations au sein des trois villages (lotos, passage du père Noël, confection et vente de beignets en collaboration avec l'amicale Laïque ou encore le repas de la kermesse avec une tombola).

Les voyages scolaires, les sorties au cinéma, au théâtre, au cirque, les cotisations USEP sont les nombreux projets réalisés grâce aux bénéfices dégagés lors de ces manifestations.

Ces projets permettent aux écoles de proposer à nos enfants un quotidien scolaire varié et ludique pour qu'apprendre reste un plaisir.

L'APE permet surtout aussi de créer des liens entre les parents, les enseignants et participe à l'animation de nos 3 villages. Pour réaliser ces manifestations, l'APE a besoin de participants.

Toute aide est la bienvenue. Les parents d'élèves peuvent aider l'APE de façon ponctuelle, mais aussi devenir membres de l'association.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter

M DUBOS Vivien au ☎ 06 71 51 04 58



Sapin confectionné avec des objets de récup pour un concours organisé par l'Amical laïque de Laluque et L'APE a reçu le premier prix.

Voie ferrée Laluque – Tartas

La rénovation de la petite voie ferrée Laluque TARTAS est terminée.

Elle a été refaite avec des traverses en bois, du ballast et des rails, pour certains recyclés.

Elle a coûté 17 millions d'euros. Investissement fait par la région.

La circulation des trains commencera à partir du 1^{er} janvier 2024, il y en aura un le matin et un l'après-midi.

Les deux passages à niveau de Lesgor sont sécurisés, par un signal lumineux et par de doubles barrières.



Plaine de l'église

Les plantations des noisetiers autour du tennis et du baradeau faites en 2022 et qui n'ont pas tenu, ont été refaites.

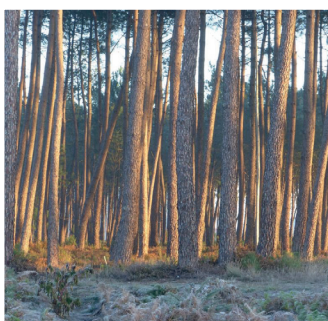
Il reste à implanter au printemps 2024, la tyrolienne, entre le tennis et les jeux pour enfants, et le parcours de santé, qui se situera le long du ruisseau du Bourg avec une accessibilité facilitée par la création des trois ponts en 2023.

L'aménagement de cet espace sera alors terminé et pourra faire le bonheur des petits et des grands.



Chemins et Forêt

L'année 2023 a été bien plus propice à la pousse de la végétation que l'année précédente et c'est tant mieux.



Les pins ont apprécié les pluies de juin et le mois de juillet plutôt dans la norme des températures.

Les attaques parasitaires que nous avons constatées l'an passé se sont fortement atténuées.

Mais la vigilance reste de mise.

D'autant plus, et c'est assez nouveau, que des dégâts d'une autre nature à savoir par les cerfs ont fait leur apparition sur notre commune même si pour l'instant ils sont plutôt limités.

Notre programme de replantation se poursuit en particulier sur la parcelle de Tunisie.

En partenariat avec l'Inrae (institut de recherche) une partie de la parcelle a été mise à disposition pour des essais de productivité dans le contexte du réchauffement climatique.

Les plants sont fournis gracieusement ainsi que les frais de plantation.

La gestion courante des plantations se poursuivra dès que les conditions climatiques le permettront.

Une visite de début d'année sera effectuée sur notre Forêt communale avec notre Conseiller de la société Argefo pour définir en concertation les prochaines opérations à effectuer.

Pour les chemins, l'entretien par broyage a demandé parfois un deuxième passage.

Rappelons que l'employé communal a la charge de l'entretien de tous les chemins qu'ils soient privés ou bien communaux.

C'est pour optimiser ce temps de travail que la commune s'est dotée d'un broyeur d'acotement qui sera livré en mars 2024. (Pour un prix HT de 13000 €).

À noter qu'il arrive encore que certaines entreprises ne déclarent pas leur chantier de débardage avec parfois à la clé des dégradations importantes sur des chemins.

Cela demande toujours de la surveillance administrative, mais aussi sur le terrain.

Les chemins empierrés commencent à se dégrader un peu avec le temps pluvieux, les trous seront bouchés en sortie de l'hiver.



Amicale laïque

Après plusieurs années d'inactivité, l'association de L'amicale laïque de Lesgor a été relancée avec l'élection d'un nouveau bureau en septembre 2023. Des bénévoles motivés vont organiser des événements pour les enfants de Lesgor tout au long de l'année.

- **Une première animation a été organisée** : la tournée de bonbons des enfants déguisés pour Halloween. Après une marche gourmande entre les différents lotissements, le goûter a été offert.
- **Mi-décembre**, les enfants se sont réunis pour décorer le sapin et le foyer rural pour Noël. Ils ont pu en profiter pour réaliser des décorations faites main et jouer ensemble.

Bien d'autres vont suivre : chasse aux œufs pour Pâques, soirées jeux, vide-grenier fin avril 2024 au foyer rural, vente de pâtisseries... Nous comptons sur votre présence pour les différentes animations que nous allons organiser, tant pour les petits, que pour les plus grands. ■

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure du bénévolat, n'hésitez pas à nous contacter :

✉ amicalelaiquelesgor@gmail.com ou ☎ 06 28 93 98 50

Manon Harlay présidente de l'amicale laïque.



Animations du cercle Lou Carriou

L'année 2023 a été riche en animations au Carriou :



- Samedi 28 janvier : **Concert par GIORDANI TRIO** et **repas** Axoa de veau (8€/assiette)
- Samedi 8 avril : **Animation musicale par le Duo SWEET SONG** et **repas** (13€/repas, vin compris)
- Du 5 au 7 mai Fête de Lesgor : Vendredi : **Animation musicale par NAMELESS** et **vente de sandwiches** à 4€, dimanche : **Animation musicale par le groupe POTS CANTA** et **apéro/grillades**. Ouverture de la buvette de vendredi à dimanche soir.
- Samedi 17 juin fête de la musique : en partenariat de la fédération des Cercles de Gascogne **animation musicale par le groupe LES IGNOBLES DU BORDELAIS** et **Sardinade** (13€/personne)
- Samedi 22 juillet : **Concert du groupe RUST ROY'S** et **repas** poulet basquaise (14€/personne vin compris)
- Lundi 14 août : en partenariat de la fédération des Cercles de Gascogne **concert par le groupe BOOM DITTY** et **repas** entrecôte/frites (14€/personne)
- Vendredi 8 septembre : **soirée Pizza/Rugby** pour le match d'ouverture de la coupe du monde
- Dimanche 17 septembre Journée du patrimoine : **projection de film RAPHA LE GEMMEUR** en présence de sa réalisatrice et **repas cochon grillé** (14€/personne)
- Dimanche 15 octobre : **ouverture exceptionnelle pour le match de 1/4 de finale de l'équipe de France**
- Samedi 25 novembre : **pièce de théâtre « Les lettres composées »** par la compagnie DU BUT EN BLANC et **vente de pâtisserie**.

L'activité du bar et de l'épicerie se portent bien et se situent dans la moyenne des autres années. Nous serons cette année encore à l'équilibre financier pour notre association.

Au-delà de l'aspect économique, les services que nous offrons sont appréciés par la population. Lou Carriou est avant tout un lieu de vie où l'on peut échanger, faire connaissance en buvant un café ou en participant à nos multiples animations.

L'année 2024 sera marquée par deux moments forts :

- En particulier **la fête de la musique** avec un groupe de musique très connu des amateurs
- Et **le 20 juillet avec les 10 ans de notre association** avec la mise à l'honneur de nos bénévoles.

À une époque où le bénévolat devient une «denrée rare» je remercie chaleureusement toutes ces bonnes volontés qui font vivre notre association.

Christophe Mesplède Président du Cercle Lou Carriou

Comité des fêtes

Depuis février, un tout nouveau comité a repris le flambeau des fêtes de Lesgor, qui se sont déroulées cette année selon le calendrier habituel : du 5 au 7 mai.

Le programme a débuté le 5 mai par l'animation des enfants : le traditionnel lâcher de ballons et la fête foraine, suivis de l'apéritif offert à la population par la municipalité au foyer rural. Puis, Lou Carriou a pris le relais pour la soirée en organisant un apéritif-grillades animé par le groupe Nameless.

Le samedi 6 mai, une randonnée pédestre matinale a été organisée par l'association Touts Amics, après laquelle, une appétissante grillade organisée par le Comité s'est faite appréciée.

L'après-midi a été rythmée par le concours de pétanque communal et l'arrivée du clown Bigoudi avec un goûter offert pour notre jeune public venu en nombre. Pour finir la journée, repas Axoa qui s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur avec animation musicale au foyer rural.

La journée du dimanche 7 mai a débuté par la messe des fêtes dans l'église Saint-Pierre. Un apéritif offert à la population a été préparé par le Comité. Pour le déjeuner, Lou Carriou a proposé une grillade et un concert du chœur d'hommes pontois « Pots Canta ». Les fêtes se sont finies en beauté, avec le bal populaire animé par l'orchestre Super Musette qui a eu un succès.

Je souhaite remercier chaleureusement tous les bénévoles et membres du bureau qui se sont investis dans ces festivités. Merci également à la municipalité et l'association Touts Amics.

Un grand merci également à l'association Lou Carriou pour son aide dans l'organisation des animations, ses précieux conseils et son soutien tout au long de cette année de transition.

Bien sûr toute personne intéressée pour participer à l'animation des fêtes peut venir nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous l'accueillerons.

Benjamin Le Maguer président du Comité des Fêtes.

✉ fetes.lesgor@gmail.com



TOUTS AMICS

Touts Amics

Forte de ses 94 membres, l'Association TOUTS AMICS a continué son chemin pendant l'année 2023 et a pu réaliser pratiquement tous les projets prévus lors de l'Assemblée Générale du début du mois de février.

Tout au long de l'année nos seniors ont pu profiter de rencontres hebdomadaires pour les jeux (belote, pétanque, jeux de société), marche et gymnastique ou bien occasionnelles pour les repas, les lotos, le pique-nique ou le goûter de Noël.

Au début de l'année, une journée à la montagne a eu lieu, organisée par Jean Michel, avec un petit groupe de volontaires.

Ces moments de retrouvailles sont importants, permettant les rencontres et la convivialité dans notre petit village.

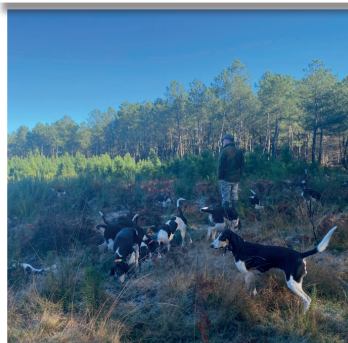
Sincères remerciements aux bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année.

À tous Bonne année 2024

Bernard Puyo président de l'association TOUTS AMICS.



Association Communale de Chasse Agréée



Au cours de l'année 2023 une assemblée générale et plusieurs réunions ont permis de gérer au mieux l'association pour cette campagne.

En ce qui concerne le petit gibier, l'ACCA a lâché 100 perdreaux fin août.

Comme chaque année le président a insisté sur la régulation des nuisibles qui voient leur population augmenter régulièrement. Sur l'exercice 2023, nous avons attrapé 28 sangliers pour 17 battues. En ce qui concerne le plan de chasse, à l'heure actuelle, nous avons pris les 35 chevreuils prévus pour l'exercice 2023/2024. Une diminution du plan de chasse de chevreuil a dû être faite avec une diminution de la population avec une mortalité importante due à la sécheresse de l'année précédente.

Un petit éclaircissement sur ces actions de chasse, elles servent à réguler la population de sanglier, chevreuil et cervidés, ceci afin de diminuer les dégâts aux cultures et sylvicultures ainsi que les collisions routières qui sont en très fortes augmentations.

Nous tenons à remercier les chasseurs et non-chasseurs qui font du bénévolat en particulier les éleveurs, les peleurs, les cuisiniers, les apprentis boucher et ceux qui participent aux battues.

Pour nos amis les chasseurs, un sac pour la collecte des douilles usagées a été mis en place à la maison de la chasse

**Le bureau (Mesplède Guy, Courrian David, Mesplède Cyril,
Mesplède Christophe, Mesplède Alexis, Guerrin Guy, Gaüzères Jacques,
Cassen Dominique et Tastet Eric)**

*Bonheur et santé à toutes et tous pour la nouvelle année
2024. Et vive la Saint Hubert.*



La Médiathèque

L'équipe des bénévoles de la médiathèque municipale vous souhaite une année littéraire très enrichissante !

Depuis le 1er janvier 2024, la médiathèque est ouverte au public les vendredis (10h-12h) avec l'accueil des élèves de l'école primaire, et samedis (10h-12h). L'adhésion est gratuite pour tous !

L'année 2022 a été marquée par le renouvellement quasi complet des collections fournies par la Médiathèque des Landes, l'acquisition d'ouvrages récents par la commune, tant pour l'espace « jeunesse » que pour le coin « adultes » et d'un nouveau meuble.

Durant l'année 2023, 2 animations « Bébés lecteurs » pour les 0-6 ans ont été organisées en avril et octobre. De plus, 3 abonnements à l'École des Loisirs ont été souscrits pour les 2-4 ans, 3-5 ans et 9-11 ans.

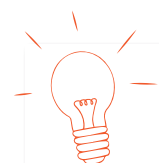


L'adhésion à la médiathèque permet en outre de bénéficier de l'accès au site internet Medialandes (musique, films, formations, livres, presse, etc.).

Littérairement vôtre !

✉ biblilesgor40@hotmail.fr

📘 Médiathèque Lesgor



L'équipe de bénévoles lance un appel à toute personne motivée par l'accueil et l'animation de la médiathèque.
Merci de contacter Florence BATS
☎ 06 78 70 97 44
✉ biblilesgor40@hotmail.fr

La Paroisse

L'église de Lesgor vit tant par son côté cultuel que par son côté patrimonial. Des messes y furent célébrées tout au long de l'année ainsi que des mariages, des baptêmes et des obsèques.

Nous remercions la municipalité, toujours à notre écoute, en la personne de Monsieur le Maire, qui n'hésite pas à mandater Katty, Benjamin, les employés communaux, pour nous prêter main-forte. Caroline et Martine assurent le ménage et les célébrations. Maryse est en charge des intentions de messe et de la comptabilité de notre relais. Jean-Pierre et José sont toujours prêts à nous aider pour le port des charges lourdes.

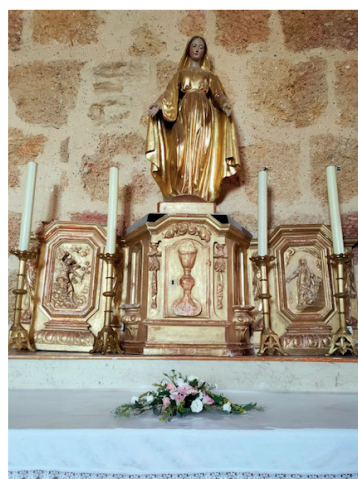
Lors de la préparation de l'église pour un mariage et un baptême célébrés le même jour en octobre une famille, originaire du village, s'est spontanément proposée pour nous aider à nettoyer l'église lorsqu'elle est venue nous rencontrer 2 mois avant le mariage. Merci donc du fond du cœur à Sabine, la maman du marié, Chloé, la future mariée, et les membres de la famille des mariés.

La fête de la paroisse s'est déroulée en octobre à Tartas. Martine B. est venue très gentiment nous aider sur 2 journées à préparer le repas et aider en cuisine. Nous avons donc 2 Martine de Lesgor bénévoles.

Que toutes ces personnes soient remerciées pour leur précieuse aide.

Contacts : Abbé Philippe LEBEL ☎ 06 74 05 01 31 - Caroline ☎ 06 15 58 45 08

Martine ☎ 06 81 04 13 01 - Maryse ☎ 06 33 67 50 61



PATRIMOINE

Le caractère exceptionnel de l'église romane fortifiée de Lesgor a suscité l'intérêt de la chaîne de télévision TVPI qui a fait un reportage vidéo en avril 2023. Puis le 21 août la radio France Bleue, dans le cadre de l'émission «la tournée de l'été», s'est entretenue en direct avec Caroline au sujet de cet édifice et de la visite qui en est faite.

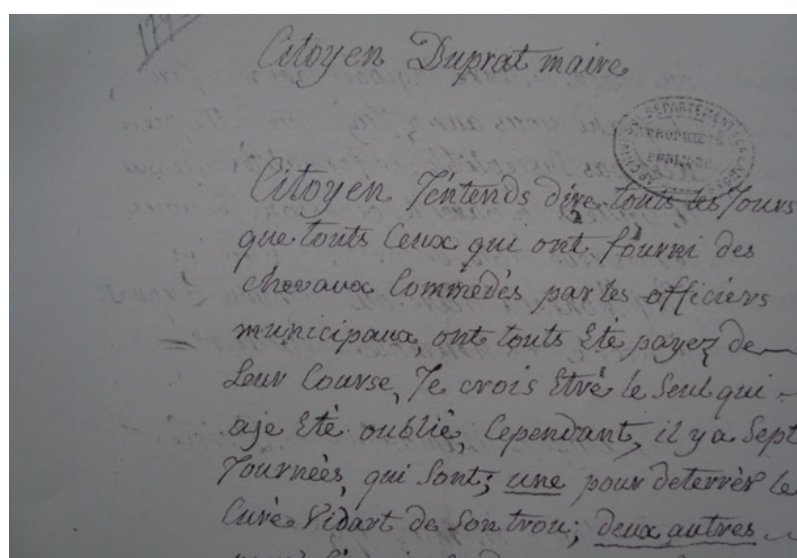
Les visites guidées bénévoles effectuées par Caroline et José ont attiré 324 personnes cette année, avec un record, une personne âgée de 94 ans qui a tenu à monter au chemin de ronde pour profiter de la visite complète !

Pour toute information ou souhait de visiter l'église, veuillez contacter Caroline Vivant et José Huici au ☎ 06 15 58 45 08. Durée de visite estimée 1h.

Un peu d'histoire

Arrestation d'un prêtre à Jouanpenne au XVIII^e siècle

La société de Borda existe depuis 1876 et publie chaque trimestre un bulletin racontant les Landes, nos Landes. De nombreux érudits y rédigent des articles, dont l'abbé Dominique Bop. Exégète et féru d'histoire, il a notamment consacré en 2008 un article à Guillaume de Vidart (1735/1796) dernier curé de Suzan. L'article est passionnant et exhaustif. L'abbé Bop a retrouvé des documents d'époque qui répertorient les possessions que le curé de Vidart a reçues en héritage sur la commune de Lesgor. Ces textes nous éclairent avec force détails sur la façon dont il vivait à Jouanpenne. La description si réaliste de son arrestation en est pathétique. En voici un résumé.



Le 5 avril 1793, six gardes nationaux à cheval accompagnent le juge de paix et l'administrateur du district pour se rendre à Jouanpenne où on soupçonne l'Abbé Guillaume de Vidart de s'y cacher. Ce prêtre était noble, riche et réfractaire : il avait refusé de prêter allégeance aux idées révolutionnaires. Il aurait dû fuir en Espagne, sa vie étant menacée, puisque considéré comme contre-révolutionnaire. Il fit pourtant le choix de se cacher dans sa propriété de Jean-Pène.

Les sans-culottes fouillent la maison, ne trouvent rien et repartent. La servante du curé les regarde partir et lorsqu'elle ne les voit plus au bout du chemin, elle ne peut contenir son explosion de bonheur et s'écrie «Monsieur le Curé nous sommes sauvés, les voilà déjà loin». C'était sans compter sur un des gardes qui s'était attardé derrière un arbre pour satisfaire un besoin naturel... Il entendit les cris de la servante, courut prévenir ses comparses. Tous revinrent et fouillèrent méthodiquement la maison. Ils découvrirent le curé caché «dans une fosse profonde sous son lit». Ils le traînent à Tartas et le condamnent à la déportation en Guyanne. Un de ses cousins, fervent adepte des idées révolutionnaires, avait loué au chef de district les chevaux utilisés le 5 avril pour aller l'arrêter. L'extrait de sa lettre est édifiant puisqu'il écrit qu'il demande le remboursement de la journée de cheval pour «avoir déterré le curé de son trou». L'élégance du procédé défie tout commentaire....

Guillaume est acheminé à Bordeaux mais le blocus du port l'oblige à être emprisonné à Fort Pâté à Blaye. Les conditions de détention sont extrêmement sévères : une botte de paille (pourrie par l'eau lors des crues de la Garonne) pour seul couchage, 3/4 de livre de pain par jour... Il croupit dans un cachot insalubre durant 2 longues années qui eurent raison de sa santé. Âgé alors de 60 ans, l'État décide de le gracier et lui accorde la liberté. Dépossédé de tous ses biens durant sa détention, il reviendra à Tartas vivre

chez une parente, rue du Pouy de Gadon. Il mourra en 1796 à l'hôtel du Lion d'Or à Tartas.

Entre-temps, il fallut 9 journées de garde pour protéger Jouanpenne des voleurs et pas moins de 17 journées pour mesurer le grain et le transporter avec tous les meubles à Tartas. La vente des effets garnissant la maison de Jouanpenne, répartis en 350 lots, occupe 7 journées entières entre le 11 janvier et le 13 février 1794. C'est une improbable succession d'objets les plus divers de la cuisine (caisse pour faire cuire les oiseaux) à la sacristie, de la chambre (courtepointe à la siamoise, pot de chambre, caleçons) à l'écurie (une mauvaise bride et 2 sangles), un déballage digne de la foire de Suzan. L'inventaire nous permet d'imaginer les conditions de vie à Jouanpenne: 21 vaches, 72 brebis, autant de chèvres, une paire de bœufs, 34 ruchers, mobilier, ciels de lit, sofa, pendule, canne à pommeau d'argent, nappes, serviettes, linceuls, perruque, cornet à poudre, table à jouer, seringue, remèdes, coupons d'alpaga de cotonnette et d'indienne, vaisselle en faïence, volières, cabriolet, tournebroche, vases en porcelaine. L'argenterie a curieusement disparu... Ses 12 métairies, le moulin et ses 422 hectares de Lesgor seront vendus aux enchères à la bougie en 1794 à Tartas. Jouanpenne fut la propriété la plus convoitée puisqu'il fallut 20 feux (bougies) jusqu'à l'adjudication au profit de Pussacq de Vicq.

Article fait par Caroline Vivant



A savoir

PLUI

(PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

Une nouvelle loi, le Z A N (zéro artificialisation nette) devra prendre effet en 2050. Elle prévoit qu'à cette date plus un mètre carré supplémentaire ne pourra être construit en France.

Pour 2030, il faut parvenir à réduire de 50 % les zones constructibles actuelles.

Un travail a d'ores et déjà été fait dans chaque commune de manière à parvenir à 150 ha de surface constructible en moins pour la Communauté de communes du pays Tarusate. À Lesgor, il reste donc maintenant un peu plus de deux hectares, au centre du Bourg, à construire.

Quant au PLUI, il sera revu en 2024, sur les règlements d'urbanisme, mais pas sur les zonages.

RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

Après les grands incendies qui ont touché le massif landais en 2022, la commune de Lesgor, en partenariat avec la Dfci Rion/Lesgor a décidé de créer une réserve communale de sécurité civile.

Une quinzaine de personnes ont été sollicitées afin d'aider, d'une part à la vigilance forestière, et d'autre part à la garde au feu après que les pompiers aient fait leur travail.

Nous serons équipés d'une cuve à eau communautaire de 7900 L et d'une cuve à eau de 2000 L que la DCI Rion /Lesgor mettra à la disposition de la commune de Lesgor.

Elle sera constituée au printemps et sera opérationnelle pour le mois de juin 2024.

Les réceptions de l'année organisées par la municipalités :

- La réception des vœux
- La réception de la fête des parents
- L'Apéritif à la population lors des fêtes du village
- Le Barricot du 14 juillet sans feu d'artifice pour problème de risque d'incendie
- Le monument aux morts du 08/05 et 11/11.
- La réception de Noël pour le troisième âge.



Remise des médailles à Pierre DARAILLANS et René CUZACQ



Etat civil 2023

NAISSANCES

Théa
BERDOYES-LAFFITE
née le 09/05/2023 à Dax.

Fille de Lucas BERDOYES-LAFFITE
et Eve DIOT

Luna **MESPLEDE**

née le 09/01/2023,
fille d'Alexis MESPLEDE et Chloé PRADERES

MARIAGES



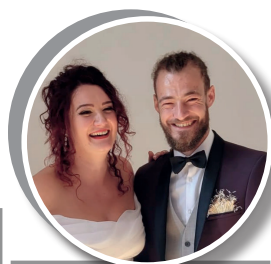
Aymar & Marie
AYMAR & CASTADERE Marie
22/04/2023



José & Corinne
JOSE VIEIRA & CORINNE GOURDON
27/05/2023



Denis & Maud
DENIS LAFON & MAUD ALQUIER
29/07/2023



Adrien & Charlotte
ADRIEN JUMEAU & CHARLOTTE OUDIN
23/09/2023



Alexis & Chloé
ALEXIS MESPLEDE & CHLOE PRADERES
20/10/2023

DÉCÈS

† *Monsieur*
Harlay Jean-Marc
né le 10/02/1966 à Niort
décédé le 23/06/2023

21/06/2023

Jean Marc Harlay

Jean Marc est né à Niort dans les Deux Sèvres le 10 Février 1966.

Travaillant pour ROL depuis 1989 (devenu EGGER par la suite), il est muté dans les Landes en 1993.

En traversant le bourg de Lesgor, Jean Marc est tombé sous le charme de ce village et viendra s'y installer en 2001 au lotissement Layère avec son épouse Nathalie et leurs deux enfants Alexis, né en 1991, et Manon, née en 1995.

Parmi tant d'autres, sa grande passion était la moto qu'il a pratiquée pendant 37 ans. Vous entendiez certainement le bruit de sa « Harley Davidson » raisonner dans les rues de la commune.

Très actif dans la vie, il a participé à l'animation de notre village via le Comité des fêtes et l'Amicale Laïque de Lesgor, où il fut pendant plusieurs années le Président.

Toujours partant pour le bénévolat et les bringues entre copains, il a pu profiter et découvrir les petites et grandes fêtes de village, les Corridas, ainsi que les routes et forêts landaises qu'il arpentait avec son vélo.

En Aout 2022, sa vie bascule. Il est atteint d'une maladie très rare qui l'a rendu tétraplégique. Tout au long de son parcours il a su garder sa bonne humeur et son humour, ce qui a permis à sa famille de tenir le coup. Le 21 juin 2023, jour de l'été, sa saison préférée, Jean Marc a tiré sa révérence.



A photograph of a forest with tall, slender trees and a path covered in dry grass and ferns. The text "Commune de Lesgor" is overlaid in white.

Commune de
Lesgor